

Evolutions...

UNE ARMEE, POUR QUOI FAIRE ?

par Bertrand de Lapresle

Gouverneur des Invalides depuis plus de quatre années, j'ai le privilège quotidien de manifester la considération de la Nation à de glorieux grands Invalides blessés au service des armes de la France. Ils sont placés sous la protection du Président de la République, chef des Armées, successeur des chefs d'Etat qui ont occupé cette fonction depuis 1674, date de la création de l'Hôtel par Louis XIV au bénéfice de ses soldats « vieux et caducs. Leur étendard porte la sobre et fière devise "Tous les champs de bataille". Et de fait les pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides d'aujourd'hui sont d'anciens combattants de tous les champs de bataille des soixante dernières années : Deuxième Guerre mondiale, guerres d'Indochine et d'Algérie, guerre de Corée, guerre du Golfe, conflits d'Afrique, du Cambodge, des Balkans. Abritant par ailleurs de prestigieux musées qui retracent l'histoire militaire de la France, les Invalides constituent donc un cadre privilégié pour se poser la question : « *une armée pour quoi faire ?* »

La légitimité de la défense

A cette interrogation, les souvenirs exposés dans ces musées et les anciens soldats meurtris dans leur chair apportent une réponse unanime : « *pour défendre la France, directement ou indirectement menacée dans ses intérêts vitaux ou majeurs et dans les valeurs qui la fondent, dans le cadre et les conditions déterminées par les autorités politiques du moment.* »

Spontanément admise par l'opinion publique française face aux nazis ou aux forces du Pacte de Varsovie, cette réponse apparaît moins facile à formuler par nos compatriotes depuis la profonde transformation du contexte géostratégique qui a caractérisé la dernière décennie. Au terme de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, marquée par la disparition de menace militaire à nos frontières, par le développement vertigineux des capacités des armes de destruction massive, nucléaire notamment, et par l'explosion de la primauté de l'économique et du social dans un contexte mondialisé et

médiatique envahissant, la survie de la nation ne paraît plus d'abord liée à des forces armées, mais avant tout à l'efficacité de notre diplomatie, certes appuyée sur notre appareil militaire, mais soutenue par bien d'autres outils. N'avait-on pas d'ailleurs prédit « la fin de l'Histoire », et donc l'émergence d'une ère dans laquelle une armée serait devenue inutile ?

Hélas, tout dans l'actualité dément cette utopie. Depuis le dégel de la guerre froide, des conflits dramatiquement meurtriers se sont multipliés à travers le monde. L'Europe elle-même s'est trouvée ensanglantée par la guerre des Balkans. Pour la première fois de son histoire, l'OTAN a engagé ses forces dans des opérations militaires réelles. Et l'Union Européenne a incroyablement accéléré sa marche vers une politique de sécurité commune, avec notamment la récente signature du Traité de Nice, importante étape vers une réelle autonomie européenne pour assumer les missions dites de Petersberg. Parallèlement, la nouvelle administration Bush décide de se lancer dans un ambitieux programme de bouclier anti-missiles (NMD), malgré les réticences de ses principaux alliés et les oppositions de partenaires aussi importants que la Russie ou la Chine.

Quant à la France, acteur majeur de la création d'une Europe de la Défense, elle adopte ces temps-ci la loi de programmation militaire pour la période 2003-2008. C'est dire qu'au plan politique, la question de fond, « *une armée pour quoi faire ?* », semble avoir reçu une réponse assez claire pour que se traitent désormais les problèmes qui en découlent, par exemple quelle armée, pour quels scénarios, avec quels alliés, quelle organisation et quel financement ?

Mais cette réponse politique porte sur des sujets de plus en plus complexes, qu'il s'agisse de la nature des risques et des menaces, des conditions de nos engagements actuels et potentiels, de leur cadre multinational, du statut de nos forces armées dont la professionnalisation et la civilianisation s'achèvent, de l'industrie d'armement et de ses enjeux technologiques, sociaux ou financiers, et de tant d'autres paramètres qui conditionnent désormais nos armées. De ce fait cette réponse motive peu l'opinion publique. Or, le financement de son armée concerne au plus haut point le contribuable. Pour le pays, il est donc vital qu'une réponse aussi convaincante que possible soit apportée à la légitime question du citoyen français, pour la première fois en situation de n'avoir aucune menace réelle ni potentielle à ses frontières, et en outre libéré de la conscription : « *une armée pour quoi faire ?* ».

Souhaitant apporter quelques éléments de réponse à cette question qui aurait pu paraître provocante il y a moins de quinze ans, j'aurais pu tenter une synthèse des multiples textes qui traitent de ce sujet : documents officiels nationaux, atlantiques, ou européens, travaux d'instituts d'études stratégiques français ou anglo-saxons, enseignements tirés des guerres du Golfe et des Balkans. J'aurais pu rappeler les quatre scénarios génériques retenus par l'Union Européenne pour définir les missions à remplir par les forces européennes à l'horizon 2003, et pour permettre l'inventaire des capacités de toute nature requises dans le cadre de ces scénarios, capacités

à la constitution desquelles les Etats membres ou candidats à l'UE se sont engagés à participer. Mais l'article déduit d'une telle compilation aurait certainement reflété le principal défaut que l'opinion publique reproche aux documents évoqués : leur obscurité pour les non-spécialistes. Tout en recommandant vivement au lecteur de se référer à ces textes fondateurs, je me contenterai ici d'éléments de réponse plus personnels, tirés d'une expérience assez diversifiée.

Le bras armé du politique

Lieutenant dans une unité parachutiste en Algérie des années 60, j'ai vécu les états d'âme d'une armée dont la douloureuse victoire sur le terrain n'a guère servi des objectifs politiques devenus fort différents de ceux qui étaient initialement affichés. Commandant d'un escadron de chars, puis d'une division blindée en République Fédérale d'Allemagne à l'époque de la guerre froide, j'ai ressenti à Fribourg-en-Brisgau la chute du mur de Berlin comme l'éclatante victoire, obtenue sans combat mais par un effort opiniâtre, militaire notamment, de la France et de ses Alliés. Commandant un régiment de Légion étrangère au Liban en 1983, j'ai à nouveau ressenti l'amertume de perdre des compagnons d'armes dans des circonstances assez imprécises quant aux objectifs politiques que nous poursuivions, et au prix que nous étions prêts à payer pour les atteindre, pour que le drame du Drakkar se traduise par le rapatriement de nos forces. Commandant en chef de la Force de Protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie de mars 1994 à février 1995, j'ai ensuite passé près de deux années sur ce théâtre comme conseiller militaire de la haute autorité politique représentant la communauté internationale.

J'ai ainsi connu, dans les Balkans, les deux extrêmes qui peuvent caractériser une force armée : la FORPRONU, sous-équipée, engagée dans une action de maintien d'une paix qui n'existait pas, sous l'égide d'une communauté internationale prompte à lui assigner des missions ambiguës tout en lui refusant les moyens requis ; l'OTAN, surpuissante par rapport aux missions que lui attribuait un accord de paix en bonne et due forme, et soucieuse avant tout de démontrer ses capacités opérationnelles.

De toutes ces expériences, je déduis la réponse suivante à la question « *une armée pour quoi faire ?* » : notre armée doit contribuer à procurer, en toutes circonstances, aux autorités politiques qui nous gouvernent, un *silence des armes* suffisant pour que ces responsables disposent d'un espace de négociation de nature à permettre l'atteinte de leurs objectifs.

Une telle réponse suppose d'abord que des armes menaçantes doivent être maintenues en situation de silence. Elle implique aussi que la politique de défense, en application de laquelle les armées seront engagées pour faire taire les armes adverses, s'inscrive dans une politique générale aux buts suffisamment motivants pour que nos opinions publiques les soutiennent, et pour que des vies de soldats méritent de leur être sacrifiées. Elle exige en outre que soient disponibles, en temps opportun, les moyens non militaires

qui permettront l'évolution du silence des armes obtenu par les armées, vers le règlement politique de la crise, dans la logique des buts évoqués ci-dessus. Elle impose enfin que les armées disposent de tous les outils requis pour faire cesser la violence d'armes qui ne cessent de se diversifier.

Ces quatre conditions doivent être satisfaites pour qu'une armée puisse remplir la vocation ainsi définie, et que nos opinions publiques obtiennent une claire réponse à leur légitime interrogation : « *une armée pour quoi faire ?* ». Chacune mériterait un long développement. Je me limiterai à de brefs commentaires.

Le silence des armes

Qu'il faille continuer à se tenir en mesure de contraindre au silence des armes menaçantes pour les empêcher d'imposer leur loi de violence relève de l'évidence. Depuis que Caïn, jaloux d'Abel, tua son frère, la violence n'a cessé de traverser notre monde. Et de cette Violence, incarnation du mal, seule la Force, vertu cardinale, peut et doit avoir raison. Violence et Force ont toujours tiré parti des progrès de la science et de la technique pour se développer, et la lutte millénaire entre la flèche et la cuirasse s'est élargie au nucléaire et à la dissuasion, tout en empruntant des formes nouvelles, asymétriques, allant du biologique ou du chimique à la mafia, à la drogue, à la violence urbaine, au terrorisme à connotation plus ou moins fanatique. La complexité actuelle des formes que revêt cette violence impose à l'évidence des outils très diversifiés pour la contrer. La réponse militaire est en effet clairement inadaptée à des menaces qui ont précisément choisi des modes d'action asymétriques pour être moins vulnérables aux armées conventionnelles. Il n'en reste pas moins, et cette affirmation s'impose avec trop d'évidence pour mériter une démonstration, que le monde est de plus en plus et de « mieux en mieux » armé. Or la meilleure réponse institutionnelle aujourd'hui disponible pour nos démocraties, face à la menace d'adversaires tentant de nous imposer leurs lois par la violence des armes, reste la force armée.

Encore faut-il que ces forces armées soient au mieux dissuasives et en tous cas crédibles. Prenant en compte les très longs délais qui séparent la conception d'un système d'hommes et d'un système de forces de leur réalisation, les travaux qui permettent la permanente mise à niveau d'un outil militaire comportent les phases connues de planification à vingt ou trente ans, de programmation à cinq ou six ans, et de budget annuel. C'est dans ce cadre que se situe la préparation évoquée plus haut de la loi de programmation militaire 2003-2008, nouvelle étape vers le modèle d'armée 2015.

Une politique de défense aux objectifs clairs.

Ces réflexions sur les moyens et longs termes doivent éclairer par une vision politique globale les caractéristiques des forces armées dont le pays

aura besoin à l'horizon considéré. Tel est notamment l'objet d'un Livre Blanc. Il doit définir de façon aussi précise que possible les grands objectifs de la politique de défense dont les armées ne couvriront que certains volets. Dans cet esprit, la question : « *une armée, pour quoi faire?* » ne peut recevoir une réponse pertinente qu'après qu'on ait répondu à la question éminemment politique : « *une défense, pour quoi faire ?* » Et cette réponse devra être assez circonstanciée pour que s'y trouvent énoncées les valeurs que la défense doit promouvoir, valeurs qui justifient que les vies de nos soldats soient engagées pour les défendre. Dans cet esprit, au plan européen, la Charte européenne des droits fondamentaux, annexée au Traité de Nice de décembre 2000, constitue une approche utile et prometteuse.

De cette réponse dépendront notamment le langage qui nourrira, quotidiennement, et surtout en période de crises, le lien nation-armées, la perception de la légitimité de nos forces armées et de leurs engagements par l'opinion publique, le flux d'engagement de professionnels lié à cette perception, la répartition des moyens entre instruments de dissuasion, de prévention, de projection, et d'action, l'effort consenti en matière d'industrie d'armement. Cette réponse orientera aussi l'accent mis sur le développement d'outils non militaires indispensables à la défense du pays dans des domaines qui ne relèvent pas directement des armées, mais concernent au plus haut point sa sécurité : police, douane, justice, moyens consacrés à l'action civilo-militaire en aval de l'action militaire proprement dite, mais en amont des actions strictement civiles de reconstruction politique, économique, et sociale, conduisant progressivement à la paix.

D'un point de vue strictement militaire, cette réponse éclairera en outre les arbitrages à prononcer sur des thèmes aussi sensibles que les efforts à consentir au profit respectif de chacune des armées et de la Gendarmerie, des forces d'active et des réserves tant opérationnelles que citoyennes, des investissements et du fonctionnement, incluant l'instruction et l'entraînement, de la recherche-développement et des fabrications d'armement, du contrôle des armements et de la lutte antiprolifération des armes de destruction massive, des fonctions opérationnelles telles que le renseignement, les outils de commandement, les forces de contact, de mêlée et de soutien, la logistique. L'harmonisation de ces équilibres ne peut en effet être déduite que d'une vision réaliste, anticipatrice, et volontariste du rôle que nous souhaitons jouer, à moyen et long terme, aux côtés de nos Alliés, dans le monde en perpétuelle construction dont nous souhaitons rester un membre permanent influent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en attendant son hypothétique refonte.

Le volet militaire en amont de toute action vers la paix.

Il est trivial de rappeler que la victoire des forces alliées consacrée à Yalta n'a conduit à la paix dont nous avons bénéficié tout au long du dernier demi-siècle que grâce au développement économique qu'a entraîné en Europe occidentale la mise en oeuvre du Plan Marshall. De même, les

forces de l'OTAN ont certes largement contribué à la chute du Mur de Berlin. Mais la dissolution du Pacte de Varsovie a surtout été acquise en exploitant, par exemple, le défi insurmontable que présentait à l'URSS la « guerre des étoiles », ambitieux géniteur de la NMD, et surtout l'extraordinaire développement économique de l'Occident dont les réussites étaient médiatisées par CNN tant à Postdam qu'à Varsovie ou à Moscou.

Dans le même esprit, l'entrée spectaculaire de l'I-FOR en Bosnie-Herzégovine au lendemain des accords de paix de Dayton de l'automne 1995, comme celle de la K-FOR au Kosovo au début de l'été 1999, marquent la victoire militaire de l'Occident sur la violence qui ensanglantait les Balkans. Mais elles ne consacrent qu'un cessez-le-feu. Pour le transformer en une paix démocratique, des efforts considérables et convergents devront continuer à être consentis en matière de sécurité et d'ordre public, de promotion d'une justice équitable, de reconstruction économique, d'instauration d'un ordre social et culturel. Les organismes capables de conduire ces actions, qu'ils relèvent des Nations Unies ou d'autres structures nationales ou internationales, gouvernementales ou non, sont désormais bien connus par leurs sigles qui remplissent les articles consacrés aux crises des Balkans, du Timor, du Sierra Leone, et de tant d'autres théâtres : OSCE, HCR, BM, FMI, UE, BERD, TPI, ONG de toute nature...

Dans ce contexte, les forces armées ont un double rôle. Il s'agit d'abord d'imposer un niveau de sécurité qui permette à ces agences d'effectuer leur travail. Une telle action exigera une victoire militaire décisive, mais parfaitement cohérente avec les objectifs politiques ultérieurement visés. Il faut donc éviter de détruire ce qui serait à reconstruire, tant en termes d'infrastructure que de climat psychologique et humain, mais promouvoir une maîtrise effective de la violence amenant les auteurs de trouble au silence. Il importe ensuite que les armées concourent en tant que de besoin au succès de l'action de ces organismes qui seul permettra aux forces armées alliées de réduire progressivement leur présence pour se rendre disponibles sur d'autres théâtres.

Il est d'ailleurs important de noter qu'un tel théâtre peut être national comme le démontre quotidiennement l'action de nos armées dans le cadre, par exemple, de Vigipirate, de la lutte contre les incendies de forêts du Midi, ou dans la dépollution de nos côtes atlantiques.

Une diversification des forces armées à la mesure de leurs missions

Dans cet esprit, la réponse à la question : « *une armée pour quoi faire?* » indique que cette armée doit disposer de multiples capacités cohérentes avec les effets attendus de son engagement, réel en action intérieure ou extérieure, ou virtuel en matière de dissuasion. Le dimensionnement de ces forces armées doit traduire le meilleur équilibre accessible des

composantes requises, à un coût donné, pour remplir les missions prévisibles. Il résulte des travaux de planification puis de programmation déjà évoqués. Partant des missions, ces travaux en déduisent des systèmes de forces, puis les systèmes d'hommes et d'armement adaptés, en fonction des options dimensionnantes retenues pour notre politique de défense.

Autrefois strictement nationales, ces études sont désormais conduites en étroite liaison avec nos alliés. Nos armées doivent donc être assez diversifiées pour donner au pays la liberté de manoeuvre politique requise à de multiples niveaux. Dissuasion nucléaire crédible, cohérente avec la défense de ce qui constitue nos intérêts vitaux; capacité de faire face, dans le cadre de nos alliances, à une menace majeure qui, pour n'être pas aujourd'hui clairement perceptible, ne peut pour autant être négligée ; prépositionnement en France et dans nos zones d'intérêt à travers le monde de moyens suffisants pour permettre une première réaction efficace au déclenchement d'une crise, en attendant les renforcements nécessaires issus des forces projetables.

Ce dimensionnement doit évidemment s'appuyer sur des *principes fondateurs*. Tels sont, par exemple, les principes d'*autonomie* que nous voulons pouvoir conserver dans la gestion d'une crise, alors que la plupart de nos engagements de projection seront désormais conduits dans un cadre multinational, les principes de *proportionnalité* de la réponse armée à apporter à une agression, les principes de *suffisance* qui doivent déterminer le niveau des moyens, l'importance désormais apportée au contexte juridique et médiatique de l'action de nos armées.

*

Une armée pour quoi faire?

Il s'agit en réalité d'une assurance sur la vie. Assurance de caractère un peu particulier sur une vie qui est celle de l'entité nationale que nous voulons pérenne et dont nous voulons préserver non seulement les conditions matérielles, mais surtout les valeurs qui la fondent. Ces valeurs méritent de ce fait que le pays dispose en permanence de soldats, hommes et femmes, moralement préparés à sacrifier leurs vies, et techniquement armés pour assurer le succès de nos armes, en amont de celui de notre diplomatie au sens large.

Dans cet esprit, deux considérations caricaturales pourraient résumer ma réponse à cette question provocatrice : « *une armée pour quoi faire ?* ». L'histoire du monde démontre qu'à de très rares exceptions près, que leur caractère particulier ne rend pas reproductibles, « *on a toujours une armée chez soi. Mieux vaut que ce soit la sienne.* » Avoir notre armée, c'est accepter de payer le prix nécessaire pour n'avoir pas chez nous celle des autres. Cet aphorisme est d'ailleurs peut-être moins trivial qu'il n'y paraît, si nous l'appliquons aujourd'hui, par exemple, à l'Europe en notant l'importance du contingent militaire américain dans « nos Balkans ». De

façon complémentaire, un ancien Secrétaire Général des Nations Unies disait à peu près, s'agissant d'opérations improprement appelées « de maintien de la paix » : « *Certains métiers ne sont pas des métiers de soldats, mais seuls des soldats peuvent le faire.* »

A cet égard, j'ai le sentiment que, même dans des domaines qui ne semblent pas à première vue strictement militaires, - et je ne pense pas là à la lutte contre l'illettrisme, au développement de l'esprit de défense ou à l'outil de promotion sociale que nos unités peuvent représenter, mais plutôt au rôle qu'elles remplissent tous les jours en matière de sécurité publique -, si nos armées n'existaient pas, il faudrait les inventer...

Bertrand de Lapresle, Général d'armée (2s), est Gouverneur des Invalides